

BLAGNAC , QUESTIONS D'HISTOIRE



*Si Pinot m'était conté...
Le peintre Abel Fabre
L'Armagnac, un espoir brisé
Le tam-tam de la colère*

Le Château de Pinot vers 1990
(photothèque municipale)

LES MALHEURS DU CLOCHER

Pour la première fois, en 1098, la présence d'une église à Blagnac, certainement antérieure, est mentionnée dans l'acte de donation de Guillaume IV, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, au Chapitre de Saint-Sernin de Toulouse.

C'était une église au clocher-mur, tournée vers la Garonne qui coulait au pied des remparts. Les Devoisins, seigneurs ou co-seigneurs de Blagnac durant quatre siècles, transforment l'édifice primitif, font démolir le clocher-mur pour le remplacer, en 1383, par celui que nous connaissons aujourd'hui.

Ce clocher, « petit frère » de celui de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, n'est pas arrivé jusqu'à nous sans subir de nombreuses épreuves : morsure du temps... coup de foudre... installation et désinstallation du télégraphe... travaux de restauration récents.

La chute d'un avion en 1944

Le 26 mai 1944, un Dewoitine piloté par un allemand, saboté sans doute, évite de justesse l'école de filles, place Jeanne-Hérisson et s'écrase sur la face droite de l'église, ouvrant un énorme trou, ébranlant tout l'édifice.

Si quelques minutes ont suffi pour cette destruction, il n'en sera pas de même pour la reconstruction. Les dommages causés à l'orgue ont déjà fait l'objet d'un article dans le numéro 16 de notre revue. Durant plus de sept ans, les offices se déroulent dans la chapelle Saint-Exupère, l'église étant fermée pour cause de travaux.

Pour éviter tout dommage supplémentaire et en attendant que soit fixé le montant des réparations, le maire et les conseillers municipaux décident, le 23 octobre 1944 « d'étayer les murs qui menacent de tomber ». Dès le mois de décembre suivant, « l'administration des Beaux Arts (fait) connaître qu'elle prendra en charge la remise en état de l'église ». Les élus, satisfaits, approuvent cette proposition.

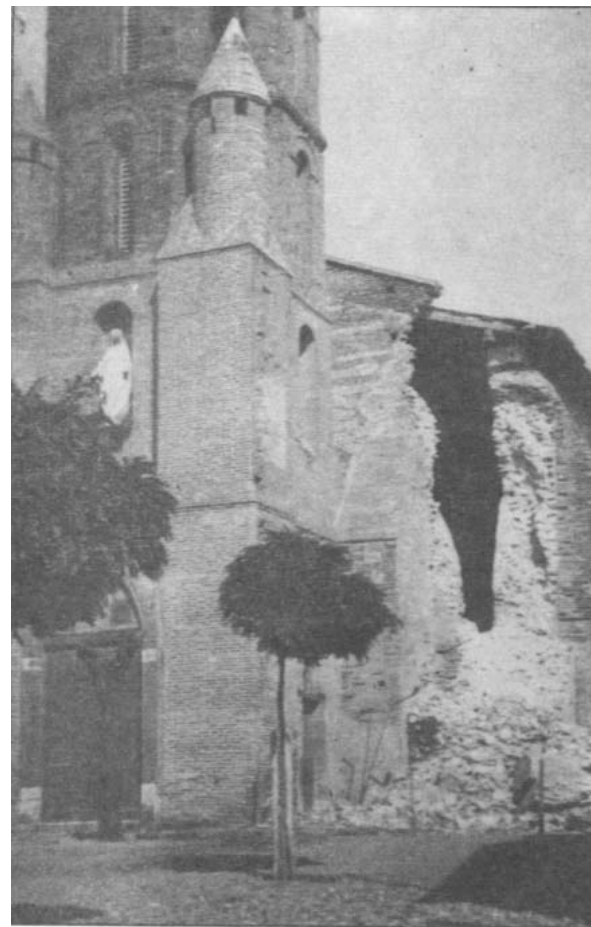
Afin que les travaux de réfection commencent au plus vite, l'année suivante, le maire Jean-Louis Puig, se rend à Paris faire les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes qui choisissent l'architecte et l'entrepreneur.

Mais les choses vont lentement et c'est bien compréhensible après la sombre période de l'Occupation.

Enfin, en décembre 1946, le maire soumet au conseil municipal qui l'approuve « un projet de marché de gré à gré concernant l'enlèvement des matériaux provenant de la démolition de la voûte de l'église ». Albert Féral, artisan-maçon de Blagnac, se charge des travaux moyennant « 62 940 francs mandats au fur et à mesure de leur avancement ».

La réfection proprement dite prend du temps et, malgré le retard pris par l'architecte, se termine fin 1951. Le ministère de l'Urbanisme et de la Reconstruction a alloué une somme de 2 030 000 francs pour cette remise en état. Les travaux de peinture s'élevant à 306 677 francs sont prélevés sur cette subvention. Ils sont confiés aux Etablissements Moulié et fils, 35-37, rue de la Colombette à Toulouse sous la direction de l'architecte M. Cazes.

Après cette longue fermeture, les Blagnacais retrouvent enfin leur église en 1952.



L'église après la chute de l'avion.

Nouveaux travaux

Les années passent, la chute de l'avion n'est plus qu'un mauvais souvenir. Mais déjà en 1969, les outrages du temps entraînent de nouveaux travaux. Notre église, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 23 novembre 1926 mérite toutes les attentions.

En mars, M. Bernard Calley, architecte des Bâtiments de France, établit le devis s'élevant à la somme de 258 776,97 francs. Le maire, Jacques Puig, sollicite auprès du Ministère des Affaires Culturelles non seulement l'autorisation d'entreprendre la réfection de l'édifice mais surtout une subvention la plus élevée possible tandis que le conseil municipal « s'engage à voter les centimes correspondant au montant de la dépense ».

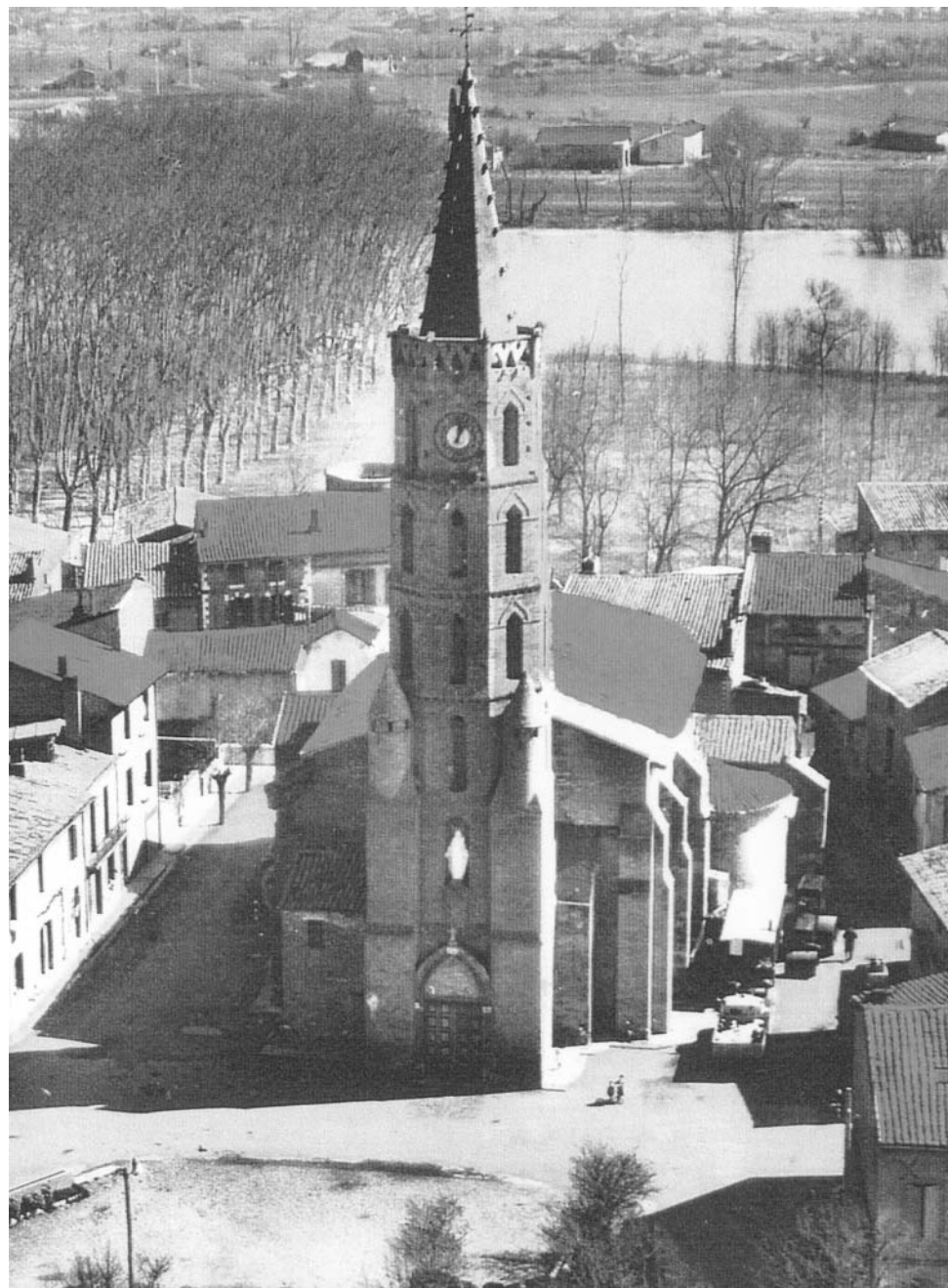
La réponse du Ministère arrive le 5 novembre : il octroie les 10 % du montant des travaux. Pour compléter cette subvention, M. le Maire, en accord avec les conseillers municipaux, en sollicite une autre auprès de M. le Préfet de la Haute-Garonne.

Plusieurs entreprises envoient leur devis. L'adjudication a lieu le 5 mai 1971. Sur les conseils de B. Calley, l'entreprise Le Mercier, située 28 rue d'Auriol à Toulouse, est retenue.

Le montant du marché s'établit à la somme de 246 454,26 francs. Grâce aux subventions « son financement est assuré dans le cadre du financement général du projet et est prévu au budget primitif de 1971 art. 231-9 ». Il ne pose donc aucun problème et les travaux de restauration commencent.

Mais, dans la séance du 26 avril 1972, le maire annonce que Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France a fait connaître que la valeur du devis primitif doit être majorée de 17 %. Deux augmentations justifient cette majoration, celle de la TVA et celle de l'appel d'offre. L'équilibre de l'opération peut s'obtenir :

- 1) soit en maintenant la valeur du devis initial mais en supprimant un certain nombre de travaux, mur nord notamment.
- 2) soit en rédigeant un avenant au marché d'un montant de 48 565,30 francs.



Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adopter la deuxième solution. A l'unanimité des membres présents, délégation est donnée à M. le Maire pour :

- 1) donner le feu vert à l'Architecte des Bâtiments de France en vue de la rédaction des diverses pièces nécessaires
- 2) inscrire un crédit spécial au budget supplémentaire entre 10 000 et 15 000 francs

Dans la séance du 22 novembre 1972, M. Maga rappelle la hausse de 17 % par rapport au marché initial qui était de 41 897,22 francs. Mais l'architecte ayant proposé d'y inclure la réfection de la toiture, l'avenant définitif à souscrire est de 52 297,22 francs. A cette somme, il faut ajouter la dépense du paratonnerre : 5330 francs et de l'horloge : 4341,79 francs.

Le conseil municipal donne son avis favorable à l'inscription de la dépense et mandate M. le Maire pour solliciter l'aide de l'Etat et du Département.

La rénovation de la toiture pose des problèmes supplémentaires. En 1975, alors qu'elle est en cours, il faut encore ajouter 8000 francs, la moitié étant heureusement prise en compte par l'Etat. La commune, propriétaire du bâtiment paie les 4000 francs restants.

La promenade de la Vierge Immaculée

A l'occasion des travaux effectués durant les années 70, la statue de la Vierge, installée dans la niche au-dessus de la porte d'entrée de l'église est descendue de son piedestal.

Cette statue, en fonte, date de 1860. Elle a été acquise cette année-là par souscription "en souvenir d'une retraite de huit jours prêchée par le R.P. Marie-Antoine, capucin". Déjà, à l'époque, son lieu d'installation met les paroissiens dans l'embarras. Le Père aurait voulu "l'ériger sur la place de l'église alors fort restreinte". Le maire, Jean Rocolle, "malgré son bon vouloir" s'y oppose justement à cause de cette exigüité. Elle est placée dans le porche en attendant d'être enfin élevée dans la niche.

La Dépêche du 28 juin 1972 montre, sur une photo, le clocher en plein travaux entouré d'échafaudages. La statue de la Vierge est encore là pour quelques jours avant d'entreprendre sa promenade à l'intérieur de l'église.

Plusieurs fois déplacée, elle « visite » tout le côté droit de l'édifice. Partie du fond de l'église, elle est mise dans la chapelle du Sacré-Cœur où elle reviendra après être passée dans celle de Saint-Jacques. Les travaux de restauration motivent ces « pérégrinations ».

Après trente années d'absence, presque oubliée par tous, un certain jour de décembre 2002, comme par miracle, elle réapparaît et regagne sa place dans le clocher. Les Blagnacais peuvent à nouveau l'admirer. Pourtant, les Anciens ne la reconnaissent pas : elle est partie avec de belles couleurs claires, blanches et bleues, elle revient toute sombre, à croire que ce n'est plus la même !

A peine visible le jour, elle disparaît totalement la nuit, alors qu'une petite lumière à ses pieds la mettrait en valeur.

Après l'installation, en 2000, du chauffage par le sol, il reste encore à réaliser la restauration des murs et des peintures.

Notre belle église, malgré tous les problèmes qu'elle soulève, les travaux et les dépenses qu'elle exige, continuera à susciter admiration et fierté.

Daniel BONZOM

SOURCES

- Délibérations du Conseil Municipal de Blagnac de 1944 à nos jours.
- Journal paroissial de Noël 1955.

Je remercie Jean-Louis Rocolle pour son aide.